



LA RECYCLANTE



ASSOCIATION LOI 1901



ATELIER CHANTIER D'INSERTION

05 34 65 35 27
larecyclante@gmail.com
<https://larecyclantelauragaise.fr>

1, avenue des
Sports
CARAMAN 31460



LA RECYCLANTE

UNE RECYCLERIE AU SERVICE DU TERRITOIRE

SOUTENEZ LES PROJETS DE LA
RECYCLANTE



Créée en décembre 2017, l'Association La Recyclante a ouvert les portes de son local actuel à Caraman en novembre 2018. L'objectif de l'association a été, dès le départ, de mettre en place et d'assurer la gestion d'une recyclerie : valorisation et gestion innovante des déchets par la collecte, le tri, la remise en état d'objets, le détournement d'usage et la transformation artisanale ou artistique.

Moteur économique local en matière de création d'emplois et précurseur pour l'émergence de projets collectifs transversaux, la Recyclante est conventionnée, depuis janvier 2021, Atelier Chantier D'Insertion.

Par ailleurs l'activité de recyclerie comporte un enjeu d'éducation à l'environnement à travers les encouragements aux changements de comportements qu'elle suscite et les ateliers créatifs et de sensibilisation qu'elle a mis en place fin 2021. Le local actuel de la Recyclante, d'une surface d'environ 350 m², comprend un espace de stockage, un atelier et un espace vente. Un projet d'agrandissement du local actuel est en réflexion. Il s'agit d'améliorer les conditions de travail des salariés, la qualité des services que nous proposons de par nos activités et de la création de nouveaux emplois.



**NOTRE VOCATION D'ACTION
SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE
PREND PLEINEMENT SON SENS**

34 TONNES

**DÉCHETS COLLECTÉS
EN 2022**

Apports volontaires sur site, collecte
chez les particuliers ou des collectivités,
collecte sur déchetterie 2 lundis par
mois partenariat avec le SIPOM à Revel

26 TONNES

**DÉCHETS RÉEMPLOYÉS
EN 2022**

Pe réemploi et la réutilisation
contribuent au prolongement de la
durée de vie des produits et participent
à l'économie circulaire et à la réduction
de la production des déchets.

**26 EMPLOIS CRÉÉS
DEPUIS 2021**

**DONT 22 EMPLOIS EN
INSERTION**

Pour des personnes sans emploi
rencontrant des difficultés sociales et
professionnelles particulières, avec pour
objectif l'accès à un emploi durable ou à une
formation qualifiante.

DEVENIR MÉCÈNE, POURQUOI PAS VOUS ?

LE MÉCÉNAT

QU'EST-CE QUE C'EST?

Le mécénat est un soutien matériel ou financier apporté par une entreprise, sans aucune contrepartie, à un organisme sans but lucratif pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

MÉCÉNAT ET DÉDUCTION FISCALE

GRÂCE AU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE, QUELLE QUE SOIT LA TAILLE DE L'ENTREPRISE – UNE PME OU TPE – PEUT BÉNÉFICIER DE RÉDUCTIONS FISCALES SUR LES BÉNÉFICES POUR SON ENTREPRISE

La réduction d'impôt accordée à l'entreprise vient en soustraction du montant d'impôt dû lors de l'année du don. Peu importe que l'entreprise soit soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) ou à l'impôt sur le revenu (IR)

Le taux de réduction fiscale est de :

- 60% du montant pour la fraction du don \leq à 2 M€,
- 40% pour la fraction $>$ à 2 M€.
- Dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du CA annuel hors taxe (plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).

NOUS SOUTENIR

QUELQUES PROJETS QUI ONT BESOIN DE VOUS

- Mise en place de la Recyclante itinérante : aménagement camion rayonnage, mobilier, barnums, etc (8 000 euros)
- Achat de deux conteneurs de stockage (5 000 euros)
- Création 1 place parking pour personne à mobilité réduite et aménagement du chemin d'accès (5 000€)
- Soutien au fonctionnement de la Recyclante

Vous êtes une ENTREPRISE

- votre réduction fiscale -

Votre DON

DEPENSE Réelle

500 €

200 €

5 000 €

2 000 €

50 000 €

20 000 €

60% de votre don déductible

de votre impôt sur les sociétés (IS)*,
dans la limite d'un plafond de 0,5 % de son chiffre d'affaires (possibilité de report)
*selon les dispositions fiscales en vigueur